

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE ARISTIDE BRIAND

NANTES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire :2024-2025.....

Numéro de séance : ...1...

Date de convocation : 23/09/2024

Présidence de : C. Orain

Quorum : ...12.....

Nombre des présents : 14

Nombre d'absents excusés : ..2..

SOMMAIRE

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces jointes

DES QUESTIONS

Avis

Vote

TRAITEES

Extrait

Motion

désignation N°

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du procès-verbal de la précédente réunion du CA (03/07/2024)
2. Rapport pédagogique annuel
3. Bilan annuel du Foyer Socio-Educatif (FSE)
4. Ventilation des Indemnités de Missions Particulières (IMP)
5. Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation
6. Présentation d'un projet candidat au dispositif « Grandir avec la Culture »
7. Contrats, conventions et chartes
8. Affiliation à la Ligue de l'enseignement
9. Décision budgétaire modificative (pour information)
10. Décision budgétaire modificative (pour vote)
11. Tarifs 2025
12. Restauration scolaire
13. Questions diverses

Signatures

La Présidente : C. Orain

Le secrétaire de séance : J. Nitsche



PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du mardi 1^{er} octobre 2024

	Qualité	Titulaires			Suppléants				
		Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Mme Orain	X						
	Adjointe	Mme Buchon	X						
	Gestionnaire	Mme Locuratolo	X						
	CPE	M. Descours	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement Ville de Nantes Nantes Métropole	M. Bessière	X			M. Martineau			X
		Mme Sallé				Mme Hubert			
		M. Chateau				Mme Naulin			
		M. Trichet				Mme Bertu			
Personnalité qualifiée	M. Bréhard	X							
Total									
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme Le Gall				Mme Guyon			
		Mme Piou	X			M. Marchand			
		Mme Guézet				M. Péniisson			
		Mme Sauvourel				X Mme Hervé			
		Mme Lehéricy				X Mme Nitsche		X	
		Mme Caixas							
Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme Zongo				Mme Cognée			
		Mme Préaudeau	X						
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	M. Clouet				Mme Bourgois			
		M. Castanier				M. Caillaud			
		Mme Guernouti				Mme Duplay			
		M. Labouysse				Mme Titri			
		Mme Rousseau				Mme Traore			
		Mme Rouyer				M. Da Costa			
Elèves	Elèves	Raphaël Sainte-Rose				Karamba Diaby			
		Maya Guérif				Anna Lafage			
Total									

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h50.

1. Adoption du procès-verbal de la précédente réunion du CA (03/07/2024)

**Délibération 1 - Le C.A. adopte le PV du CA
du 03/07/2024**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

2. Rapport pédagogique annuel

Madame la Principale présente le rapport pédagogique annuel.

**Délibération 2 - Le C.A. adopte le rapport
pédagogique annuel**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

3. Bilan annuel du Foyer Socio-Educatif (FSE)

Madame Caixas présente le bilan du FSE.

Le FSE s'est réuni le 17/09/2024 pour :

- présenter les actions menées ;
- voter les activités financières ;
- informer sur le nombre d'adhérents, le bureau, les membres actifs.

Présents à la réunion :

- Madame la Principale ;
- les trois membres du bureau ;
- six enseignants ;
- cinq parents ;
- un élève.

Nombre d'élèves adhérents : 43

Actions du FSE :

- les clubs : jeux de rôles, jeux de société, journal, talents, activités manuelles ;
- le bal des 3^{èmes} ;
- trésorerie pour les voyages ;
- achats voyage en Espagne ;

- achats pour les activités du FSE : matériel pour les clubs, jeux, tapis, enceinte, boissons.

Finances :

Recettes (adhésions + dons) : 186 euros

Dépenses (frais de banque, tampon, encre, bal, matériel, dons) : 1314,19 euros

Commentaire :

Le FSE bénéficie d'une trésorerie importante grâce aux économies des années précédentes, ce qui explique les dépenses supérieures aux recettes (compte créditeur : 7657,41 euros).

Perspectives :

La distribution d'un document d'information concernant le FSE dès le mois de juin 2024 a permis de recevoir l'adhésion de 202 élèves pour l'année à venir.

Le FSE va également percevoir un bénéfice sur la vente des photos de classe (convention signée avec O.Guillotini Photographies-Scostudio).

Il va donc pouvoir continuer les clubs et les développer (achat de matériel), apporter une aide pour des voyages, organiser aussi cette année le bal des 3^{èmes}, et reste ouvert à toute autre proposition.

Les inscriptions aux clubs seront ouvertes à compter du 4 octobre 2024. Deux nouveautés seront notamment proposées : le club lecture allongée et le club improvisation pendant six mois.

4. Ventilation des Indemnités de Missions Particulières (IMP)

Enveloppe : 9 IMP

Intitulés des missions	Fléchage prévu	Nombre d'heures
Référent numérique	Mme Rouinsard 1 M. Belkadi 1 M. Pénisson 1	3
Coordination EPS (statutaire)	Mme Hervé	1
Coordination Technologie	M. Marchand	1
Référent PHare	Mme Hervé	1
Suivi Orientation PP de 3ème	Mmes Rouinsard et Murzeau Hervé et M. Pénisson	1 (0.25x4)
Référent Devoirs Faits	Mme Chobé	1
Référent culturel	M. Tolfts	1
Total d'heures consommées		9

Solde

0

**Délibération 3 - Le C.A adopte la ventilation
des IMP**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

5. Autorisation de recrutement d'assistants d'éducation

Le collège Aristide Briand bénéficie de 4,00 ETP pour des postes d'assistants d'éducation. Ils sont répartis ainsi :

	Quotité horaire	Nouveau contrat ou renouvellement de contrat
AED 1	75%	Renouvellement
AED 2	75%	Renouvellement
AED 3	60%	Renouvellement
AED 4	55%	Renouvellement
AED 5	50%	Nouveau contrat
AED 6	45%	Nouveau contrat
AED 7	40%	Renouvellement

Un représentant des parents d'élèves observe qu'il y a beaucoup de renouvellements de contrats, ce qui est positif.

Madame la Principale explique que des contrats d'AED à 100% sont très rares.

**Délibération 4 - Le C.A. autorise le
recrutement d'assistants d'éducation**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

6. Présentation d'un projet candidat au dispositif « Grandir avec la Culture »

- Théâtre en anglais

Présentation du projet : il concerne les élèves de 5^{ème} et 4^{ème} SI (Section internationale). Les élèves participent au festival de théâtre « Jeunes en Scène » à Sainte-Luce.

Pour le financement du projet, un dossier de candidature au dispositif départemental « Grandir avec la Culture » a été déposé. Un financement complémentaire via le Pass Culture est envisagé.

7. Contrats, conventions et chartes

- Charte de collaboration avec le Centre Simone Veil

Présentation du projet par Madame Préaudeau : il s'agit de faire connaître le centre Simone Veil par les élèves, la participation est gratuite et donc obligatoire.

**Délibération 5 - Le C.A autorise la signature
de la charte de collaboration avec le centre
Simone Veil**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

- Convention d'utilisation des locaux du collège

M. Pénisson assurera 16 séances de 2h d'enseignement musical auprès d'enseignants du 1^{er} degré au collège Aristide Briand.

Le projet est chapeauté par le lycée Carcouët (participation du lycée aux photocopies, aux frais d'assurance...).

**Délibération 6 - Le C.A autorise la signature
de la convention d'utilisation des locaux**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

- Avenant à la convention d'assistance informatique avec le CRID

Du fait du changement de siège du CRID, qui assure un service d'assistance informatique pour les applications de gestion nationales ou académiques, les sites internet et intranet, l'ENT e-lyco, et les services de messagerie, le vote d'un avenant à la convention d'assistance effective depuis le 1^{er} janvier 2022 est nécessaire.

**Délibération 7 - Le C.A autorise la signature
de l'avenant à la convention d'assistance
informatique**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

- Convention de partenariat avec l'ACCOORD

Cette convention couvre les interventions de l'ACCOORD sur la pause méridienne (club Débattles et club jeux de société), ainsi que le Brevet des Loisirs.

**Délibération 8 - Le C.A autorise la signature
de la convention avec l'ACCOORD**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

8. Affiliation à la Ligue de l'enseignement

Pour que les délégués puissent participer à un « Rallye des délégués » organisé par la Ligue de l'enseignement, il est nécessaire que le collège s'affilie (coût : 150,00 €).

**Délibération 9 - Le C.A autorise l'affiliation à
la Ligue de l'enseignement**

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

9. Décisions budgétaires modificatives

Madame la Gestionnaire présente la décision budgétaire modificative pour information :

Modifications des prévisions de recettes

	Prévision de recettes initiale	Modifications	Prévision de recettes actuelle
AP – PROJET – 13MS-ETAB Manuels scolaires (741130)	140,39	+ 4 000,00	4 140,39
AP – VOYAGES – ODONNORM Don Voyage Normandie	0,00	+ 214,00	214,00
SRH – CHCOM – 2FCSH Fonds commun des services d'hébergement (744380)	0,00	+ 9 568,00	9 568,00

Modifications des ouvertures de crédits

	Prévision de recettes initiale	Modifications	Prévision de recettes actuelle
AP – PROJET – 13MS-ETAB Manuels scolaires (741130)	140,39	+ 4 000,00	4 140,39
AP – VOYAGES – ODONNORM Don Voyage Normandie	0,00	+ 214,00	214,00
SRH – CHCOM – 2FCSH Fonds commun des services d'hébergement (744380)	0,00	+ 9 568,00	9 568,00

Madame la Gestionnaire présente la décision budgétaire modificative pour vote :

Montant actuel du fonds de roulement : 71 181,04 € (82 481,04 € - 11 300,00 € de prélèvement en juin 2024)

Proposition d'un prélèvement pour financer :

- ✓ l'achat d'un ampli pour les cours d'Education musicale (500,00 €)
- ✓ l'achat de matelas, de tapis et de plinths pour la gymnastique (2 940,00 €)
- ✓ les dépenses de viabilisation (20 000,00 €)

→ Total : 23 440,00 €

Montant du fonds de roulement suite à prélèvement proposé en octobre 2024 : 47 741,04 €

Modifications des ouvertures de crédits (AP)

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits actuelle
DISCP - OARTS	1 145,00	+ 500,00	1 645,00
DISCO - OEPS	2 233,24	+ 2 090,00	4 323,24

Modifications des ouvertures de crédits (ALO)

	Ouverture de crédits initiale	Modifications	Ouverture de crédits actuelle
VIAB - OELEC	42 500,00	+ 20 000,00	62 500,00

Délibération 10 - Le C.A adopte la DBM

modificative pour vote

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

10. Tarifs 2025

Madame la Gestionnaire présente les tarifs 2025 :

	Tarif 2024	Tarif 2025
Photocopie personnelle A4	0,10 €	0,10 €
Photocopie personnelle A3	0,15 €	0,15 €
Manuel scolaire neuf perdu	18,00 €	18,00 €
Manuel scolaire neuf dégradé	12,00 €	12,00 €
Manuel scolaire ancien perdu	10,00 €	10,00 €
Manuel scolaire ancien dégradé	8,00 €	8,00 €
Perte carnet de correspondance	4,00 €	4,00 €
Perte carte de self	5,00 €	5,00 €
Perte livre CDI	Montant égal au coût du remplacement	Montant égal au coût du remplacement
Perte/dégradation CD manuel scolaire	3,00 €	3,00 €
Verre cassé	0,70 €	0,70 €
Petite assiette cassée	2,00 €	2,00 €
Ramequin ou bol cassé	1,80 €	1,80 €
Assiette cassée	3,00 €	3,00 €
Perte clé (sauf clé ascenseur)	7,50 €	7,50 €
Perte clé ascenseur	17,00 €	17,00 €
Perte badge local vélo	12,50 €	12,50 €
Loquet WC dégradé	50,00 €	50,00 €
Autres dégradations	Montant égal au coût du remplacement ou de la remise en état	
Réception (apéritif non alcoolisé)	3,50 € / personne	3,50 € / personne
Location de salle (par jour)	80,00 €	80,00 €

Délibération 11 - Le C.A adopte les tarifs 2025

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

11. Restauration scolaire

A compter du 2 septembre 2024, il est mis en place pour les élèves un forfait de demi-pension 4 jours.

Il est également possible de consommer des repas « élève » à l'unité.

Délibération 12 - Le C.A décide de la mise en place d'un forfait de demi-pension 4 jours

Sens de la délibération : adoption

Vote : Nombre de votants : 14

Suffrages exprimés : *pour* : 14

contre : 0

Abst., blancs et nuls : 0

Madame la Gestionnaire revient sur la mise en place de la tarification solidaire à compter de la rentrée 2024.

359 dossiers de demande de tarification solidaire ont été déposés.

Pour information, et sachant que les chiffres restent approximatifs :

- 123 familles paient plus que l'an dernier ;
- 229 familles paient moins que l'an dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h45.